

LICENCE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE (LAP)

En plus d'être titulaire d'un diplôme national de licence de droit, mention administration publique, cette formation pluridisciplinaire offre aux étudiants les connaissances et méthodes nécessaires pour aborder les concours administratifs de la Fonction Publique d'État et Territoriale :

- approfondir les connaissances économiques, juridiques, sociales, historiques, telles qu'elles peuvent être nécessaires pour la réussite aux concours de niveau A.
- acquérir une méthodologie dans les domaines de la dissertation, de la note de synthèse comme exigée au concours.
- permettre grâce à ces connaissances et à cette méthodologie la réussite aux concours de catégorie A et B.

Cette licence porte sur les métiers et les professions auxquels ces titulaires du diplôme national de licence sont susceptibles d'accéder à raison des compétences et des connaissances qu'ils ont acquises, ainsi que sur les outils et techniques de recherche d'emploi. Elle porte également sur les formations qui peuvent leur être proposées par l'université ou par d'autres établissements

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Réussite des concours : inspecteur des finances publiques, SAENES, attaché territorial...

INFOS CLÉS

Niveau(x) de recrutement

- Bac + 2

Gestionnaire de la formation

Catherine Courtin

05 61 11 02 78

carrieres.publiques@sciencespo-toulouse.fr

COÛT DE LA FORMATION

En formation initiale (statut étudiant, ressortissant d'un État membre de l'Union Européenne*, **): 170€ de droits nationaux dont 34€ de service de documentation. Possibilité d'obtenir une bourse auprès du CROUS

En formation initiale (non ressortissant d'un État membre de l'Union Européenne*, **) : 2770 € de droits d'inscription dont 34€ de service de documentation.

En formation continue (statut stagiaire formation continue) :

- 1150€ si prise en charge personnelle
- 3000€ si prise en charge par un tiers

* Confère les conditions détaillées dans les articles 3 à 6 de l'arrêté du 19 avril 2019 relatif aux droits d'inscription dans les établissements publics d'enseignement supérieur
**A titre transitoire, l'Université Toulouse Capitole exonèrera partiellement à la rentrée 2019-2020 tous les étudiants extracommunautaires concernés par les droits d'inscription différenciés. Ces étudiants paieront les mêmes droits que les étudiants nationaux pour toute la durée normale de la préparation au diplôme.

As a transitional measure, the University of Toulouse Capitole will partially exempt all non-EU students concerned by the differentiated tuition fees at the beginning of the 2019-2020 academic year. These students will pay the same fees as national students for the normal duration of their degree preparation.

Semestre 5

COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

UE1 - Droit

- Droit constitutionnel (cours) | Obligatoire | 4 ECTS
- Institutions administratives (cours) | Obligatoire | 1 ECTS
- Institutions judiciaires (cours) | Obligatoire | 1 ECTS
- Droit administratif 1 (cours) | Obligatoire | 3 ECTS

UE2 - Économie et finances

- Économie 1 (cours) | Obligatoire | 3 ECTS
- Finances publiques 1 (cours) | Obligatoire | 3 ECTS

UE3 - Sciences humaines et sociales

- Questions sociales 1 (cours) | Obligatoire | 2 ECTS
- Histoire contemporaine (cours) | Obligatoire | 4 ECTS

UE4 - Culture générale

- Revue de presse (FOAD) | Libre

UE5 - Sport

- Activité sportive | Libre

COMPÉTENCES TECHNIQUES

UE6 - Objectif concours

- Note de synthèse (TD) | Obligatoire | 1 ECTS
- Cas pratique opérationnel (TD) | Obligatoire | 1 ECTS

UE7 - Droit

- Droit constitutionnel (TD) | Obligatoire | 1 ECTS
- Droit administratif (TD) | Obligatoire | 1 ECTS

UE8 - Sciences économiques, humaines et sociales

- Économie (TD) | Obligatoire | 1 ECTS
- Questions sociales (TD) | Obligatoire | 1 ECTS
- Histoire contemporaine (TD) | Obligatoire | 1 ECTS

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES

UE9 Langues

- Anglais | Obligatoire | 2 ECTS

Semestre 6

COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

UE10 - Droit

- Droit de la fonction publique (cours) | Obligatoire | 3 ECTS
- Droit administratif 2 (cours) | Obligatoire | 3 ECTS
- Institutions européennes (cours) | Obligatoire | 4 ECTS

UE11 - Économie et finances

- Économie 2 (cours) | Obligatoire | 3 ECTS
- Finances publiques 2 (cours) | Obligatoire | 3 ECTS

UE12 - Sciences humaines et sociales

- Questions sociales 2 (cours) | Obligatoire | 2 ECTS
- Sciences politiques (cours) | Obligatoire | 3 ECTS

UE13 - Culture générale

- Revue de presse (FOAD) | Libre

UE14 - Sport

- Activité sportive | Libre

COMPÉTENCES TECHNIQUES

UE15 - Objectif concours

- Note de synthèse (TD) | Obligatoire | 1 ECTS
- Cas pratique opérationnel (TD) | Obligatoire | 1 ECTS

UE16 - Droit (TD)

- Droit administratif (TD) | Obligatoire | 1 ECTS
- Institutions européennes (TD) | Obligatoire | 1 ECTS

UE17 Sciences économiques, humaines et sociales

- Économie (TD) | Obligatoire | 1 ECTS
- Science politique (TD) | Obligatoire | 1 ECTS
- Questions sociales (TD) | Obligatoire | 1 ECTS

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES

UE18 Langues

- Anglais | Obligatoire | 2 ECTS